

## LETTRÉ OUVERTE D'ODILE GOIZET, PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE DE CÔTE-D'OR À TOUTES LES STRUCTURES DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DU TERRITOIRE

Bonjour à toutes et tous,  
Professionnel.le.s et Bénévoles des Centres Sociaux et Espaces de vie Sociale,

Je voulais tout d'abord vous remercier comme je l'ai fait lors de l'Assemblée générale du 6 octobre dernier du rôle majeur que vous avez tenu lors du confinement que nous avons traversé au printemps.

Vous avez fait la preuve, au plus dur de la crise, que vous êtes des acteurs majeurs de lien et de justice sociale. Chacun à votre façon, vous avez su réaffirmer notre cœur de métier en favorisant un maillage solidaire. Sur le territoire départemental, vous avez été 95% à vous mobiliser en réinventant vos pratiques pour ne laisser personne au bord du chemin.

Malheureusement, malgré tous ces efforts, la fracture sociale s'est encore creusée et le nouveau confinement auquel nous devons aujourd'hui faire face ne va rien arranger.

Plus que jamais, il nous faut être présents sur le terrain afin de proposer notre accompagnement et notre soutien, notamment aux plus vulnérables d'entre nous qui sont les premières victimes de cette crise autant sur le plan sanitaire, qu'économique, éducatif ou social.

Les soins médicaux, assurés par les professionnels de santé avec courage sont essentiels. Mais que dire de l'isolement, de la détresse éducative et psychologique, de la pénurie alimentaire, tous ces champs qu'il est vital de combattre et qui sont notre cœur de métier ?

Je sais qu'à nouveau, et forts de l'expérience précédente, vous saurez, par votre connaissance des territoires et des publics, développer la réactivité et la créativité qui nous caractérisent pour répondre aux besoins de nos concitoyens et notamment des plus fragiles ; il en va de l'équilibre individuel des personnes que nous connaissons mais aussi de l'intérêt général afin de limiter les dégâts au niveau sociétal.

Vous avez fait la preuve, au plus dur de la crise, que vous êtes des acteurs majeurs de lien et de justice sociale. Chacun à votre façon, vous avez su réaffirmer notre cœur de métier en favorisant un maillage solidaire

Pour information, la Préfecture précise que « *les Centres Sociaux étant des services publics sont de ce fait autorisés à ouvrir leurs portes dans le*

*respect des règles sanitaires (port du masque et distanciation physique). Les activités ouvertes au public sont limitées à celles ouvertes aux scolaires ou dans le cadre périscolaire. Les accueils pour adultes doivent se faire sur rendez-vous à destination des personnes en difficultés.* » Une cellule d'information au public est ouverte au numéro vert : 0 800 130 00 et par mail à :

[pref-cip@cote-dor.gouv.fr](mailto:pref-cip@cote-dor.gouv.fr)

La Fédération départementale des Centres sociaux, ses salariées et son Conseil d'Administration seront bien sûr à vos côtés en cette période difficile où les valeurs que nous portons ensemble de dignité humaine, de démocratie, de solidarité et de justice sociale prennent tout leur sens.

Prenez bien soin de vous. La tâche est lourde et nous avons besoin de toutes nos forces.

Avec tout mon respect et mon soutien,

**Odile GOIZET**

Présidente de la Fédération  
des Centres Sociaux et Espaces de vie sociale